



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

auxiliaires de vie

Question écrite n° 29463

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les conditions difficiles rencontrées pour assurer le maintien à domicile des personnes dépendantes. Celles-ci sont de plus en plus nombreuses à souhaiter demeurer dans leur logement, à condition de trouver le personnel d'accompagnement nécessaire pour répondre à leurs besoins. Dans les grandes agglomérations, notamment, le personnel infirmier est insuffisant pour satisfaire toutes les demandes et les auxiliaires de vie ne peuvent assurer les soins. C'est pourquoi il lui demande quelles dispositions peuvent être prises pour développer les formations des auxiliaires pour leur permettre d'apporter les soins de base et de répondre ainsi à l'attente d'un plus grand nombre de personnes dépendantes qui ne souhaitent pas être accueillies dans un établissement spécialisé.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29463

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1999, page 2615